



Fouilles et découvertes

DATATIONS EN DENDROCHRONOLOGIE

Maison Muratet, Saint-Antonin Noble Val

par **B. SZEPERTYSKI**

Laboratoire d'Analyse et d'Expertises en archéologie
et œuvres d'art (L.A.E.)

10, rue Sainte Thérèse, 33000 Bordeaux cedex.

Des études en dendrochronologie ont été entreprises à Saint-Antonin Noble Val au début des années 1990 sur deux demeures : la maison Muratet et la maison Lemaréchal. Nous rendons compte ici des résultats obtenus sur la maison Muratet.

I. – Présentation de l'édifice

Peu d'informations sont connues sur cette demeure. Située en un lieu privilégié, au croisement de la plupart des axes principaux de circulation (un document de 1155 y localise déjà le marché) (1), aucun texte d'archive, ni document figuré ne permet de déterminer la structure d'origine. Les plans cadastraux anciens, de 1781 - 1782 et 1814, proposent chacun des divisions parcellaires variables.

Elle se compose aujourd'hui d'une tour d'escalier et de plusieurs corps de bâtiment imbriqués les uns dans les autres, autour de petites cours intérieures (Fig. 1). L'étude architecturale, ainsi que l'analyse iconographique et stylistique d'une peinture murale découverte à l'intérieur, tendraient à montrer qu'une partie des bâtiments est d'époque médiévale.

II. – Approche chronologique

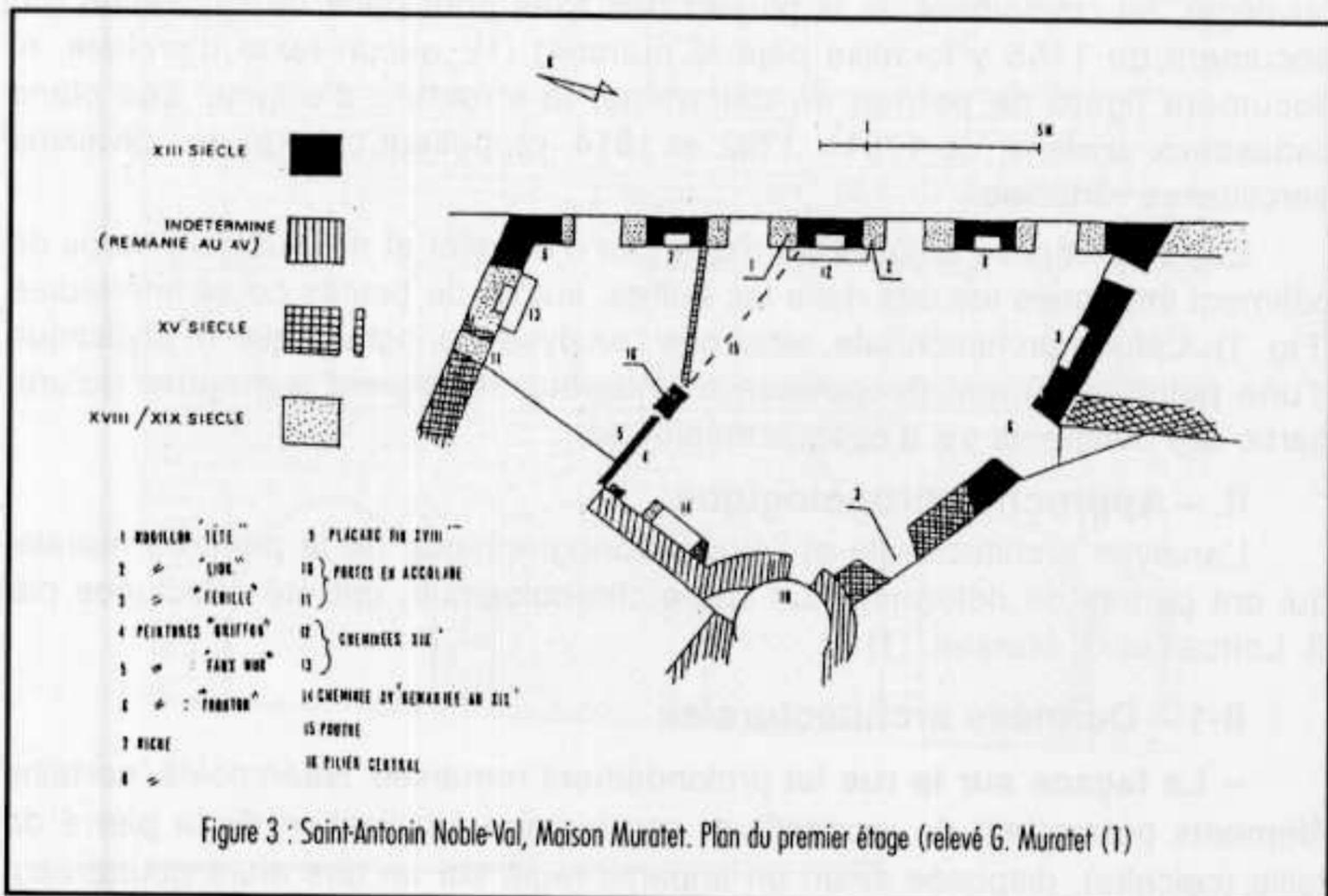
L'analyse architecturale et l'étude iconographique de la peinture murale, qui ont permis de déterminer un cadre chronologique, ont été effectuées par B. Loncan et G. Muratet. (1)

II-1 – Données architecturales

– **La façade sur la rue** fut profondément remaniée. Néanmoins, certains éléments permettent de reconstituer son histoire. L'utilisation de la pierre de taille (calcaire), disposée selon un appareil réglé sur un des murs gouttereau,

permet de situer la maison parmi les édifices antérieurs à la seconde moitié du XV^{me} siècle. En effet, à partir de la deuxième moitié de celui-ci, la pierre de taille est abandonnée, au profit d'un appareil de moellons équarris réservé habituellement aux murs latéraux ou postérieurs, comme cela fut établi lors de l'étude de l'ensemble des demeures de Saint-Antonin-Noble-Val (2). Le rez-de-chaussée (Fig. 2) est aujourd'hui ouvert par une arcade brisée, trois arcades segmentaires et une porte surmontée d'un décor dont les caractéristiques stylistique le situerait à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècles, les trois arcs segmentaires seraient de la même époque. Le niveau aurait été largement remanié dès la fin du Moyen Age et le seul élément d'origine subsistant est la grande arcade brisée à l'extrémité gauche de la façade, tout le rez-de-chaussée aurait été ouvert de la même manière, comme nous pouvons le voir encore sur la maison voisine (4). La reconstitution des deux niveaux supérieurs, détériorés au XIX^e siècle, montre que les baies devaient être, à l'origine, une série de deux fenêtres jumelées couvertes en arc brisé et séparées par une colonnette médiane. Il semble toutefois qu'avant d'être retrécies, elles avaient dû être transformées en croisées, peut-être lors des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée.

– **Plan et distribution intérieure.** Seul le premier étage est aujourd'hui dégagé et a fait l'objet d'une étude complète (Fig. 3). Le plan et la distribution intérieure ont subi de profonds remaniements. Les travaux de restauration effectués permettent de suivre les différentes transformations architecturales (Fig. 4) : l'étage devait être à l'origine divisé en deux pièces inégales, séparées par une cloison en torchis dont on sait aujourd'hui qu'elle portait des peintures. Les deux pièces étaient éclairées par deux fenêtres chacune (Fig. 4b). Au XIX^e siècle l'adjonction de nouvelles cloisons a divisé l'étage en cinq pièces (Fig. 4c).

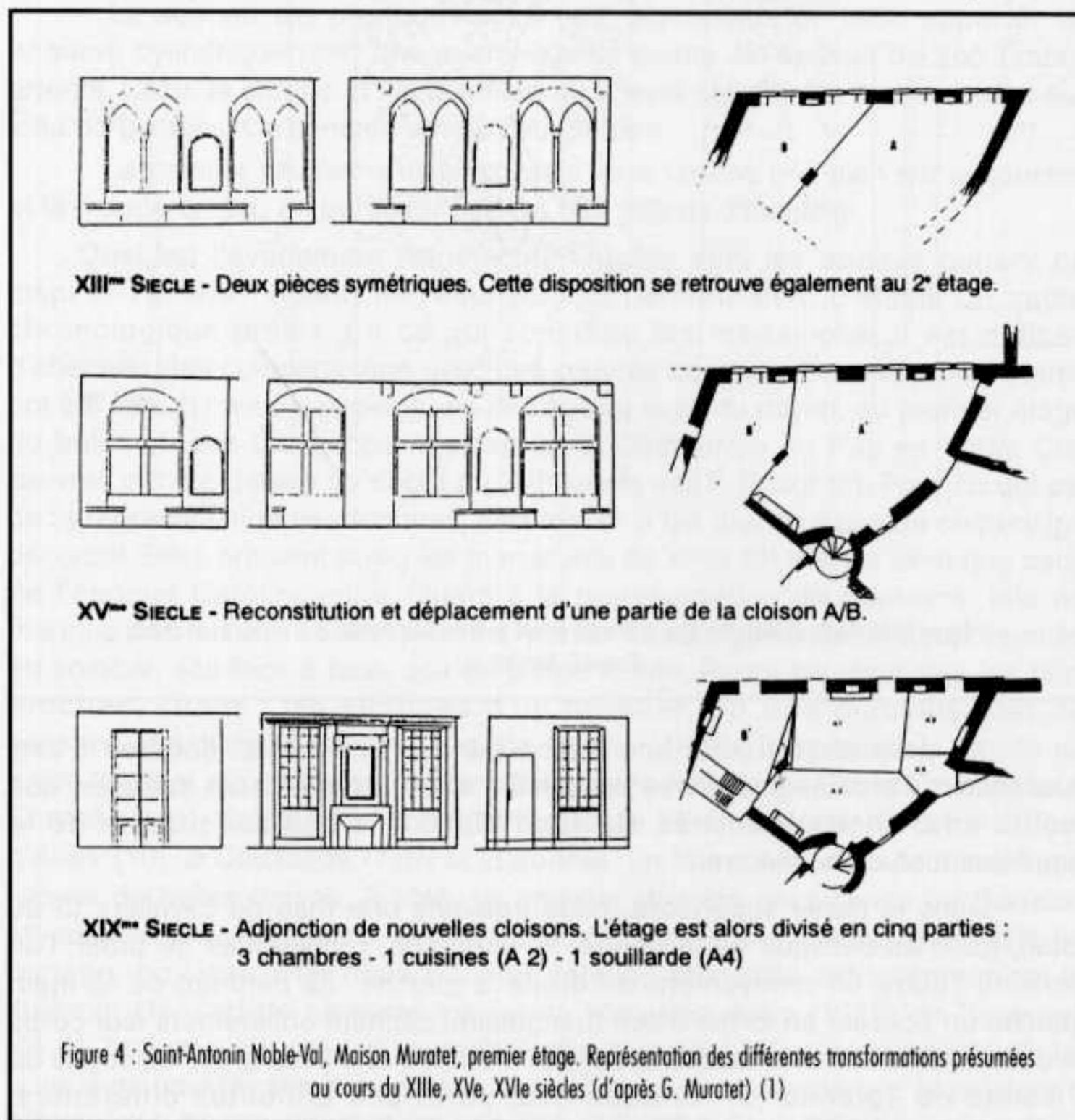


II-2 – Données iconographiques

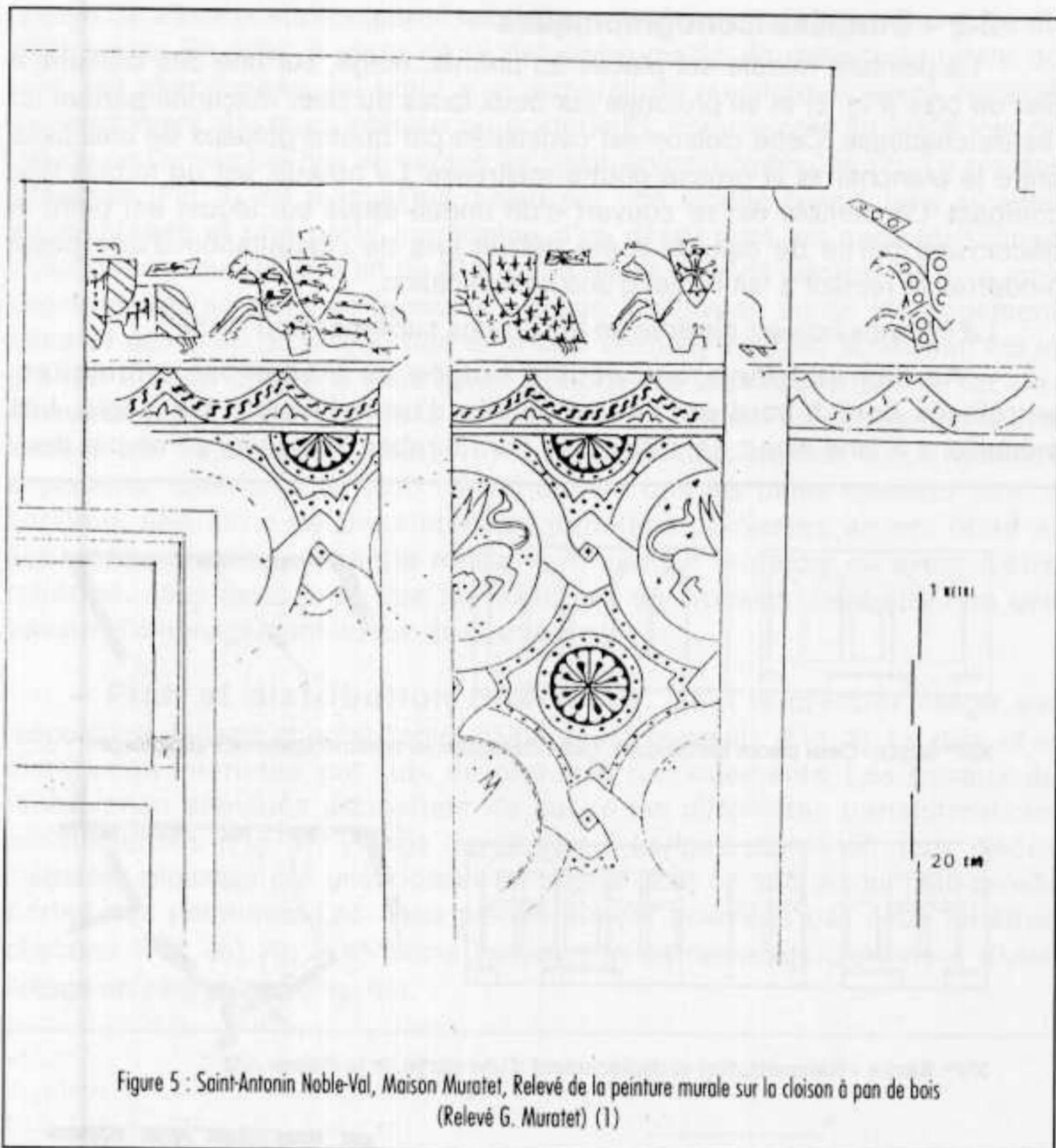
La peinture murale est placée au premier étage, sur une des cloisons à pan de bois (Fig. 5) et se prolonge sur deux faces du pilier maçonné partant du rez-de-chaussée. Cette cloison est constituée par quatre poteaux de bois fixés entre le plancher et la grosse poutre maitresse. Le hourdis est un torchis très compact. L'ensemble est recouvert d'un enduit épais sur lequel est peint le décor. Une partie de celui-ci a été détruit lors de l'installation d'une porte moderne, le restant a fait l'objet d'une consolidation.

La composition est répartie en trois rangs superposés (Fig. 5) :

– Au bas se trouve une double rangée de médaillons circulaires, entrelacés bord à bord par l'intermédiaire d'un petit carré sur angle. Les médaillons à fond blanc, sont délimités par un ruban lie de vin, cerné par deux



traits noirs, ce qui donne l'illusion de deux brins qui se croisent. Dans chaque médaillon se trouve un animal identifié comme un griffon noir, aux ailes blanches, striées de fins traits noirs figurant les plumes. Les dessins ne sont pas identiques, ce qui montre une exécution à la main et non au pochoir.



– Au dessus se trouve une mince bande horizontale, décorée d'une succession d'arcs segmentaires renversés, dans lesquels sont dessinés des motifs en S (noirs) penchés sur fond blanc. Il s'agit sans doute de la représentation d'une tenture.

– Dans la partie supérieure, nous trouvons une frise de cavaliers (5 au total), juste au-dessous de la poutre. Ils sont cinq, représentés de profil, l'un derrière l'autre en mouvement de droite à gauche. Ils tiennent de la main gauche un bouclier en forme d'écu triangulaire, cachant entièrement leur corps et de la main droite une bannière, celle-ci a pu être identifiée grâce au sceau du Vicomte de Turenne (5). Chaque écu, porte des armoiries différentes, également reproduites sur les housses qui recouvrent entièrement les chevaux et les bannières. Le sol est figuré par une bande ocre-jaune. Les chevaux ont leurs jambes postérieures posées au sol ; les jambes de devant sont légèrement surélevées. Ce sont les armoiries qui les différencient les uns des autres. Nous ne savons pas si le cavalier de tête était le premier ; par contre, le

cinquième cavalier peint sur la face du pilier est bien le dernier, puisque le décor change derrière lui. Malgré leur mauvais état de conservation, une description et une interprétation ont pu être proposées (1).

– Le cinquième, le plus abimé, est le seul à brandir sa bannière. Il ne lui reste que la housse ocre de l'avant-main du cheval, ornée de besants d'or. Le motif est un meuble héraldique très répandu, qui ne permet pas d'identifier le personnage ; de plus, l'écu, qui aurait pu en fixer le nombre et la disposition, est effacé.

– Le quatrième, également abimé, lui aussi, a conservé sa housse rouge et son écu, sur lequel il a été impossible d'identifier la croix de Toulouse.

– Le troisième, en bon état, porte les armes de France ancien d'azur semé de fleur de lis d'or, sur la housse et l'écu.

– Le second est pratiquement intact, au-dessus de l'écu apparaît un heaume cylindrique noir, une excroissance pointe au-dessus de son timbre arrondi. L'écu, la croupe et l'avant-main du cheval portent des léopards d'or sur fond de gueules. Ce sont les armes d'Angleterre.

– Le premier cavalier a disparu, mais nous voyons très bien sur le bouclier et la croupe un écu en partition, qu'il est très difficile d'identifier.

Quel est l'événement retranscrit? Quelles sont les œuvres qui ont pu inspirer l'artiste? Autant de réponses qui permettraient d'établir un cadre chronologique précis. En ce qui concerne les médaillons, il est difficile d'effectuer des comparaisons avec des œuvres connues. Des rapprochements ont été faits (1) avec des peintures de l'ancien logis du doyen, au premier étage du bâtiment des Clergeons, annexe de la Cathédrale du Puy en Velay. Ces œuvres ont été datées du début du XIII^e siècle par F. Enaut (6). Pour ce qui est de la représentation des tentures, l'art roman a fait grand usage de ce principe décoratif. Elles ornaient aussi les manuscrits du X^e et XI^e siècles ainsi que ceux de l'époque Carolingienne. Quant à la représentation de cavaliers, elle ne manque pas aux XII^e et XIII^e siècles (7), mais ils sont généralement représentés au combat, soit face à face, soit en pleine mêlée. Parmi les exemples les plus proches, citons : les vestiges d'un cavalier, en très mauvais état de conservation, dans la maison Romane voisine (4) (8); Trois cavaliers lancés au galop, portant armoiries, au premier étage de la maison du Grand Fauconnier à Cordes (Tarn), datée de la première moitié du XIII^e siècle (9) ; et à la Tour d'Arles (10), à Caussade (Tarn et Garonne), un tournoi se déroule devant une galerie de belles dames, à côté, un cavalier chrétien désarçonne un Sarrazin identifiable à sa rondache, référence aux combats des croisés évoquant un cortège, ou l'idée d'un départ. L'interprétation proposée actuellement est la suivante (1) : l'artiste se serait inspiré du sceau équestre (1228) de Raymond VII de Toulouse (5), celui-ci succède à son père en 1222 et meurt en 1249. Le quatrième cavalier serait ce personnage. Si nous considérons que la peinture a été réalisée de son vivant, il est possible d'identifier deux autres cavaliers dont on connaît les blasons. Il s'agirait du roi de France Louis VIII (1223-1226) ou Louis IX (1226-1270), précédé du roi d'Angleterre Henri III (1216-1272) et suivi donc du dernier comte de Toulouse Raymond VII. Les deux autres personnages ne pouvant être pour l'instant identifiés.

– s'agit-il d'une rencontre entre princes, dont le commanditaire du décor aurait été le témoin, en l'occurrence le cinquième cavalier?

– s'agit-il de l'évocation symbolique des liens féodaux, voire familiaux qui unissaient ces grands personnages? En effet, Saint-Antonin-Noble-Val se situe en Rouergue dont Raymond VII est le comte. Depuis 1226, cette région relève de l'autorité directe du roi de France (Louis IX). En 1229, le traité de Meaux contraint le comte de Toulouse à réaffirmer publiquement sa soumission au roi de France, son suzerain et tient l'Agenais en fief du roi d'Angleterre avec lequel il est uni par des liens familiaux. Sa mère, la sœur de Richard Cœur de Lion, Jeanne d'Angleterre, fut l'épouse de Raymond VI. Le roi d'Angleterre lui-même était vassal du roi de France pour certaines de ses possessions françaises.

L'identité des trois personnages permet d'envisager la réalisation de cette œuvre entre 1222, date de la prise de pouvoir de Raymond VII et 1249, date de sa mort. Cette chronologie doit être prise avec beaucoup de réserve d'autant plus que la comparaison avec le sceau équestre de Raymond VII de Toulouse pourrait être un argument (11) pour que la peinture lui soit postérieure et non contemporaine.

En résumé : les résultats des études iconographique et architecturale placeraient la construction dans la première moitié du XIII^e siècle, avec un premier remaniement dans le courant du XV^e siècle et un ou plusieurs plus tardifs.

III. – Etablissement de la chronologie grâce à la dendrochronologie

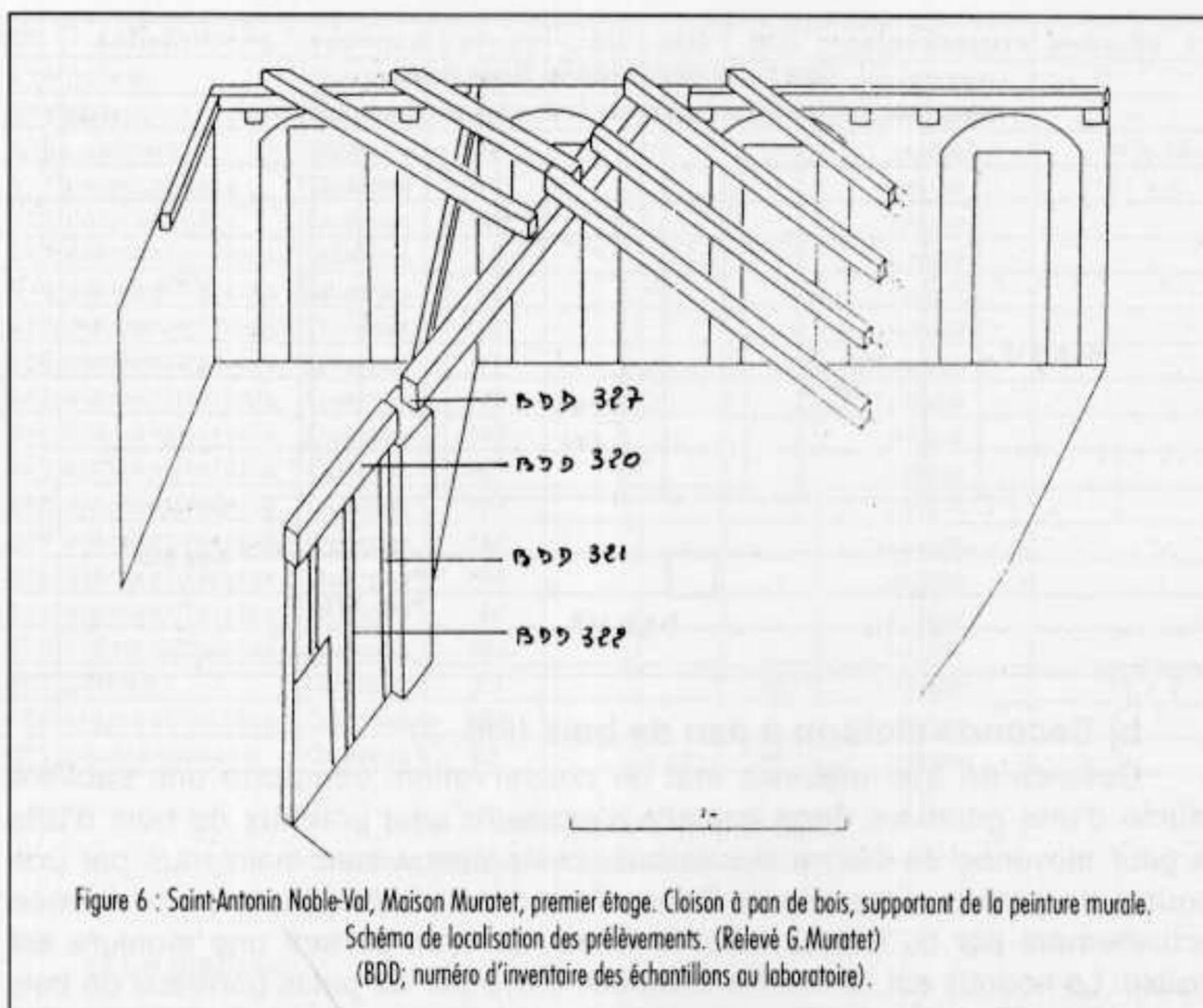
Une des originalités de cette demeure, réside dans le fait que le bois a été utilisé aux différentes étapes de la construction (planchers, cloisons à pan de bois, linteau de fenêtre... etc) et est pour une grande part dans un excellent état de conservation. On peut donc appréhender la chronologie des grandes étapes de construction et percevoir les modifications non lisibles dans l'architecture.

III - 1 Présentation des structures étudiées et description des prélèvements

L'ensemble des prélèvements ont été réalisés dans la salle du premier étage (fig. 3) en fonction des observations précédentes. Quatre structures ont été étudiées. Les deux cloisons à pan de bois : la première datera la construction et donnera une date antequem pour la peinture (cette datation sera importante dans la mesure où la peinture murale en général manque de repères chronologiques précis), la seconde, le déplacement de celle-ci dans le courant du XV^e siècle? Une partie du plafond, dont l'agencement complexe des poutres dénote de nombreuses modifications, permettra de dater l'implantation de la tour. Enfin le plancher et les solives pour lesquels les nombreux changements perceptibles établiront la chronologie des modifications les plus anciennes (le plancher se situant sous les parois à pan de bois) et pour les plus tardives.

a) Cloison à pan de bois support de la peinture murale (Fig. 6)

Cette cloison, d'une longueur de 2,40 m et d'une hauteur de 3,45 m, se loge entre une autre cloison et le pilier maçonné. Elle est consolidée par quatre



poteaux de bois, encastrés dans la poutre maîtresse du haut, ainsi que dans la sablière qui repose sur le plancher. Ces deux derniers éléments ne sont pas accessibles car recouverts d'un ou deux niveaux de carrelage, non encore dégagés pour cette partie de la salle.

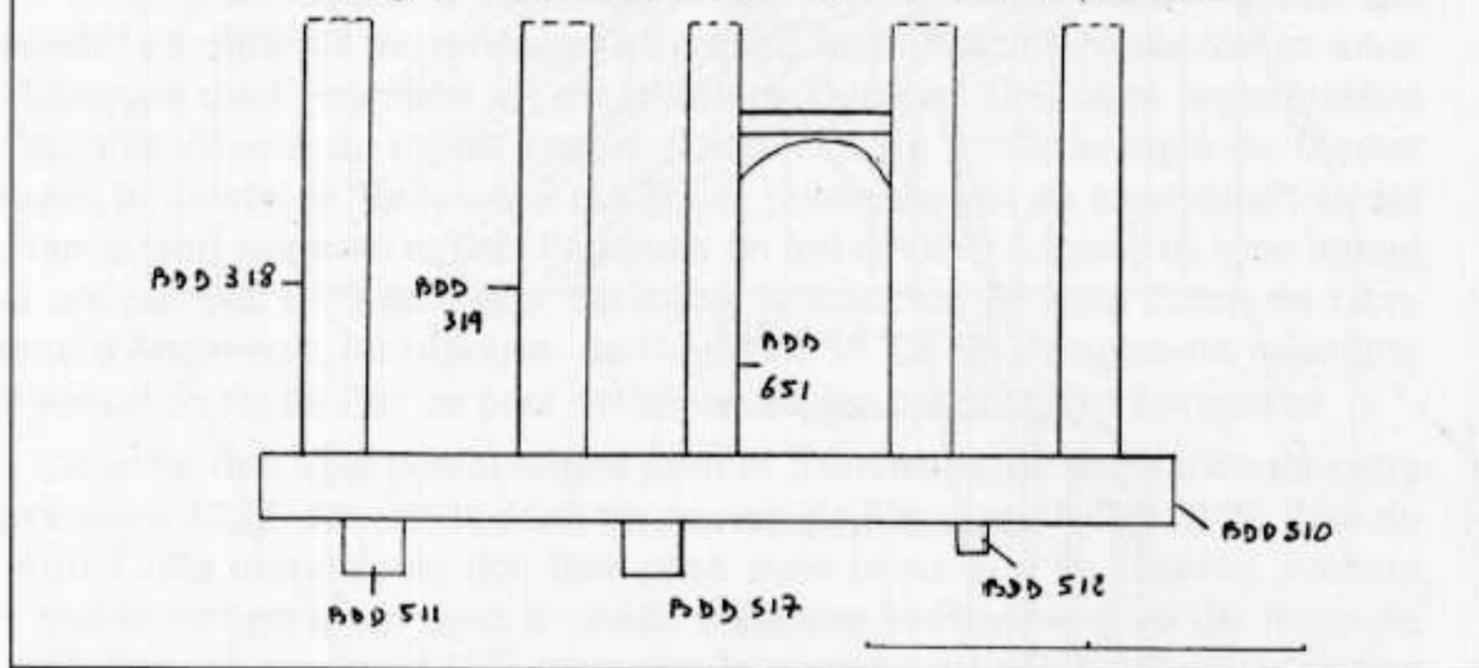
Trois prélèvements ont été réalisés (Tableau 1) : un dans la poutre maîtresse (BDD 320), un dans chaque poteau (BDD 321 et 322). Ils ont été effectués à la tarière électrique, de l'autre côté de la paroi, avec de nombreuses précautions afin que les vibrations n'endommagent pas la peinture murale. Lors des prélèvements, il a été constaté le très bon état de conservation des deux matériaux.

BDD	Échantillons	Essence	Cernes	Cam.	Aub.	Mœ	Prélèvements
320	poutre maîtresse	Quercus	56	/	8	/	carottage
321	poteau	Quercus	23	/	/	/	carottage
322	poteau	Quercus	15	/	/	/	carottage

Tableau 1 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet. Caractéristiques des échantillons de bois provenant de la première cloison à pan de bois. (mœ: moelle; aub: aubier; cam: cambium)

Sur le plan architectural, cette cloison est homogène, sans trace de réfections. Les cernes d'aubier présents sur la poutre maîtresse (BDD 320), permettront de donner une fourchette chronologique pour la date d'abattage des arbres.

Figure 7 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet
premier étage. deuxième cloison à pan de bois. Schéma de localisation des prélèvements.



b) Seconde cloison à pan de bois (Fig. 7)

Celle-ci, en très mauvais état de conservation, comporte une sablière munie d'une gouttière dans laquelle s'encastre cinq poteaux de bois d'une largeur moyenne de 15 cm. Au-dessus, ces poteaux sont maintenus par une poutre de petites dimensions. Cette cloison est munie d'une porte fermée actuellement par du torchis, seul le linteau en bois portant une moulure est visible. Le hourdis est un torchis compact, étayé par de petits barreaux de bois logés dans les poteaux. La sablière est calée au dessous par des éléments de bois de taille différentes, qui reposent sur un « torchis » compact, lui-même supporté par un plancher. L'ensemble est actuellement entièrement délogé.

Certains éléments en bois portent des traces de réutilisation :

- le poteau contre le mur de façade, est muni d'une entaille inversée qui devait à l'origine se loger dans un mur pour maintenir la cloison.
- le poteau gauche de la porte possède une rainure à l'extérieur.

Vingt prélèvements ont été effectués (tableau 2) : un sur la sablière (BDD 510), trois sur trois poteaux (BDD 319, 318, 651), la totalité n'a pu être prélevée à cause de la fragilité de l'ensemble, deux sur les pièces de calage du dessous (BDD 511, 512), douze parmi les éléments de bois contenus dans le torchis (BDD 513 à 516 et 643 à 650), ces derniers malgré leurs petites dimensions ont été recueillis car ils possédaient des cernes d'aubier.

La trace du premier emplacement de cette cloison est nettement visible sur la poutre maîtresse située dans le prolongement de la première cloison. Cette poutre a été remplacée, elle reposait sur le pilier maçonné et se logeait dans le mur de façade, des traces de peinture sont visibles. Lors de son remplacement, un prélèvement a été effectué (BDD 327).

Contrairement à la précédente, cette cloison est complexe, un mélange de bois de différentes époques est à craindre. L'établissement de sa chronologie sera difficile, d'autant plus que les échantillons possèdent relativement peu de cernes et, mis à part les éléments contenus dans le torchis, aucun aubier n'est présent.

BDD	échantillons	essence	cernes	CAM	AUB	MOE	prélèvements	mesures (cm)
318	poteau	Quercus	27				carottage	
319	poteau	Quercus	32				carottage	
510	sablière	Quercus	48			M (nm)	coupe	14 x 14
511	cale/sablière	Quercus	60				coupe	21 x 6
512	cale/sablière	Quercus	NM				coupe	
513	élément/torchis	Quercus	38		20		coupe	
514	élément/torchis	Quercus	17				coupe	
515	élément/torchis	Quercus	30				coupe	
516	élément/torchis	Quercus	57				coupe	
643	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
644	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
645	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
646	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
647	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
648	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
649	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
650	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
651	poteau	Quercus	33			M	coupe	16 x 7
660	élément/torchis	Quercus	NM				coupe	
327	poutre/plafond	Quercus	62		6 nm	M	coupe	

Tableau 2 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet
Caractéristiques des prélèvements issus de la seconde cloison à pan de bois

c) Le plancher

Le plancher, entièrement dégagé aujourd'hui sur une partie de la pièce (Fig.8), était recouvert de deux niveaux de carrelage. Il se situe sous la seconde paroi à pan de bois, il est donc pour partie antérieur ou au moins contemporain de celle-ci. Son agencement est complexe, plusieurs directions de constructions ont été observées, ce qui laisse supposer de nombreux remaniements. Douze travées ont été étudiées (Fig.9). La première, parallèle à la façade, n'a pas fait l'objet d'une étude, les planches sont en résineux et semblent relativement récentes. Les cinq suivantes sont plus ou moins rayonnantes, le point de départ du montage doit se situer dans la seconde partie de la pièce, non encore dégagée. Les travées six à onze ne sont ni dans l'alignement des précédentes, ni agencées correctement par rapport aux autres, ce qui dénote un système de construction aléatoire, induit par des causes qui nous échappent encore, peut-être l'aménagement de cloisons. Les travées restantes regroupées sous le numéro XII constituent un autre groupe qui fera l'objet d'une étude ultérieure, l'ensemble est très hétérogène, lui aussi.

Lors de l'échantillonnage, les solives soutenant le plancher ont été mises au jour (non visibles du rez-de-chaussée à cause d'un faux plafond), elles étaient recouvertes d'un mélange de terre et de paille dans lequel furent découvertes des pièces de monnaie (XVI^e siècle) et des morceaux de verre rouge. Certaines portent des traces d'un décor peint très peu lisible. L'organisation de l'ensemble est complexe et dénote de nombreux remaniements. Une première série de prélèvements a été effectuée, elle concerne les poutres placées sous la cloison à pan de bois, les prélèvements sont au nombre de trois BDD 508, 614, 615.

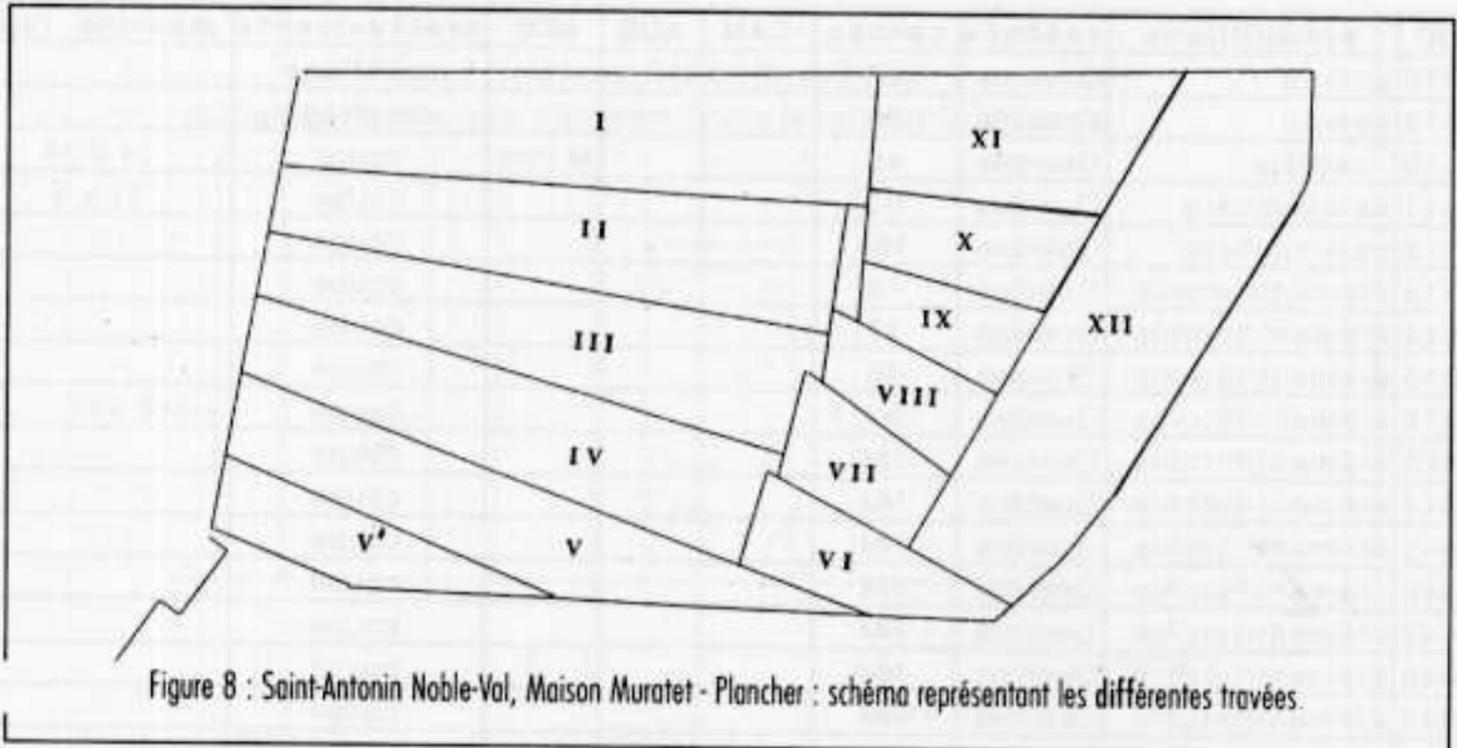


Figure 8 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet - Plancher : schéma représentant les différentes travées.

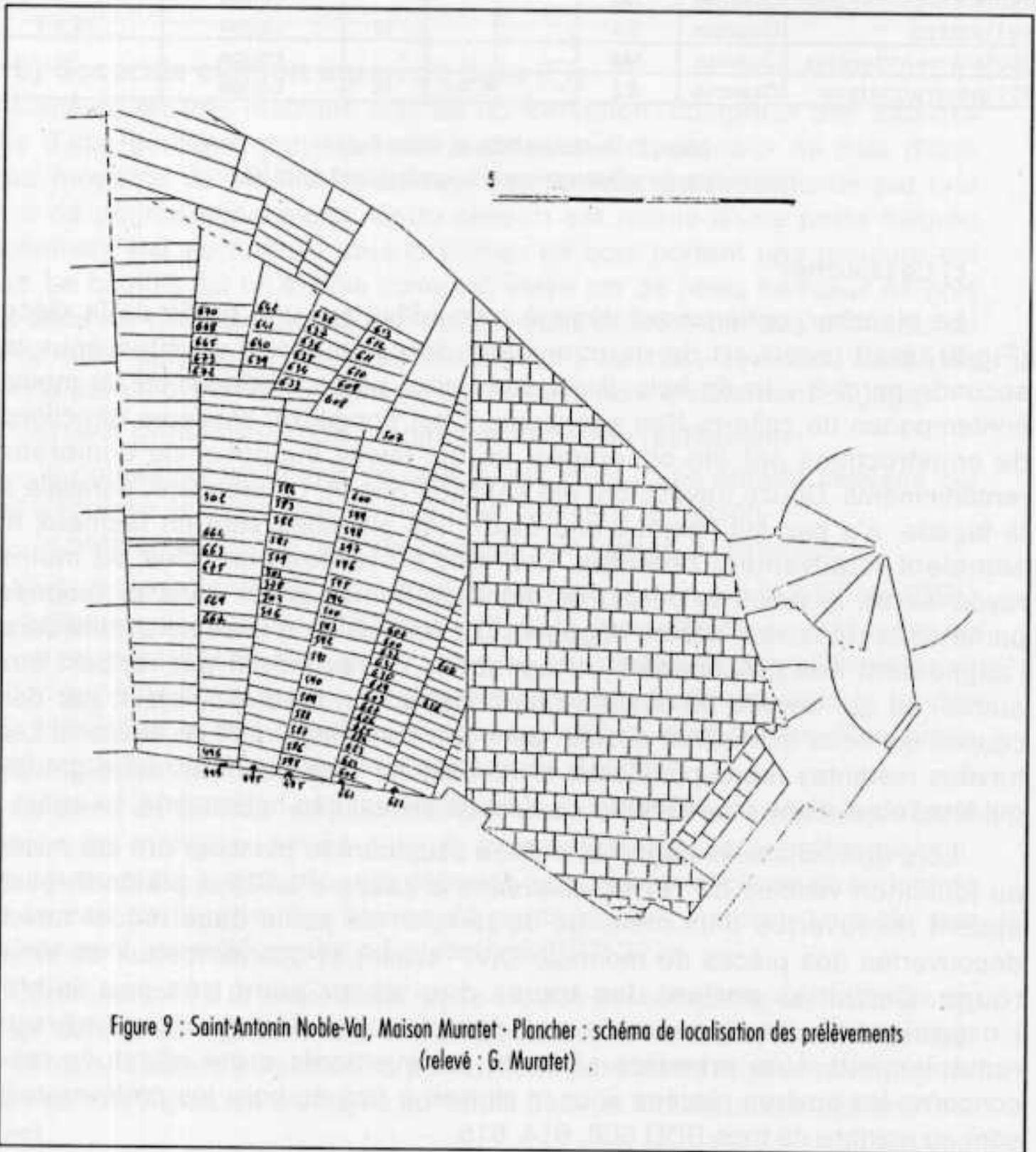


Figure 9 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet - Plancher : schéma de localisation des prélèvements (relevé : G. Muratet) .

Quatre vingt cinq échantillons ont été étudiés (Tableau 3). Les planches ont été débitées selon la technique dite de débit sur quartier (ou débit sur maille) (Fig.10). Le principe consiste à séparer la grume en quatre quartiers par deux traits de scie en croix (Fig.10a), ensuite chaque quartier est attaqué par le côté le plus large, en prenant soin de retourner la pièce à chaque trait de scie. On obtient un débit d'un quartier en planches de plein quartier et de faux quartier (Fig.10b). Ce mode de débitage coupe les rayons médullaires obliquement, ce qui produit à la surface du bois de larges surfaces brillantes. L'inconvénient est de donner des planches d'épaisseurs et de largeurs différentes. Ce mode de débitage est surtout utilisé en ébénisterie. Ce débitage, s'il n'est pas rare, n'est pas le plus facile ni le plus avantageux, on lui préfère généralement le débitage sur dosse. Ce choix reflète donc la volonté d'un travail de qualité et signifie une relative abondance de bois.

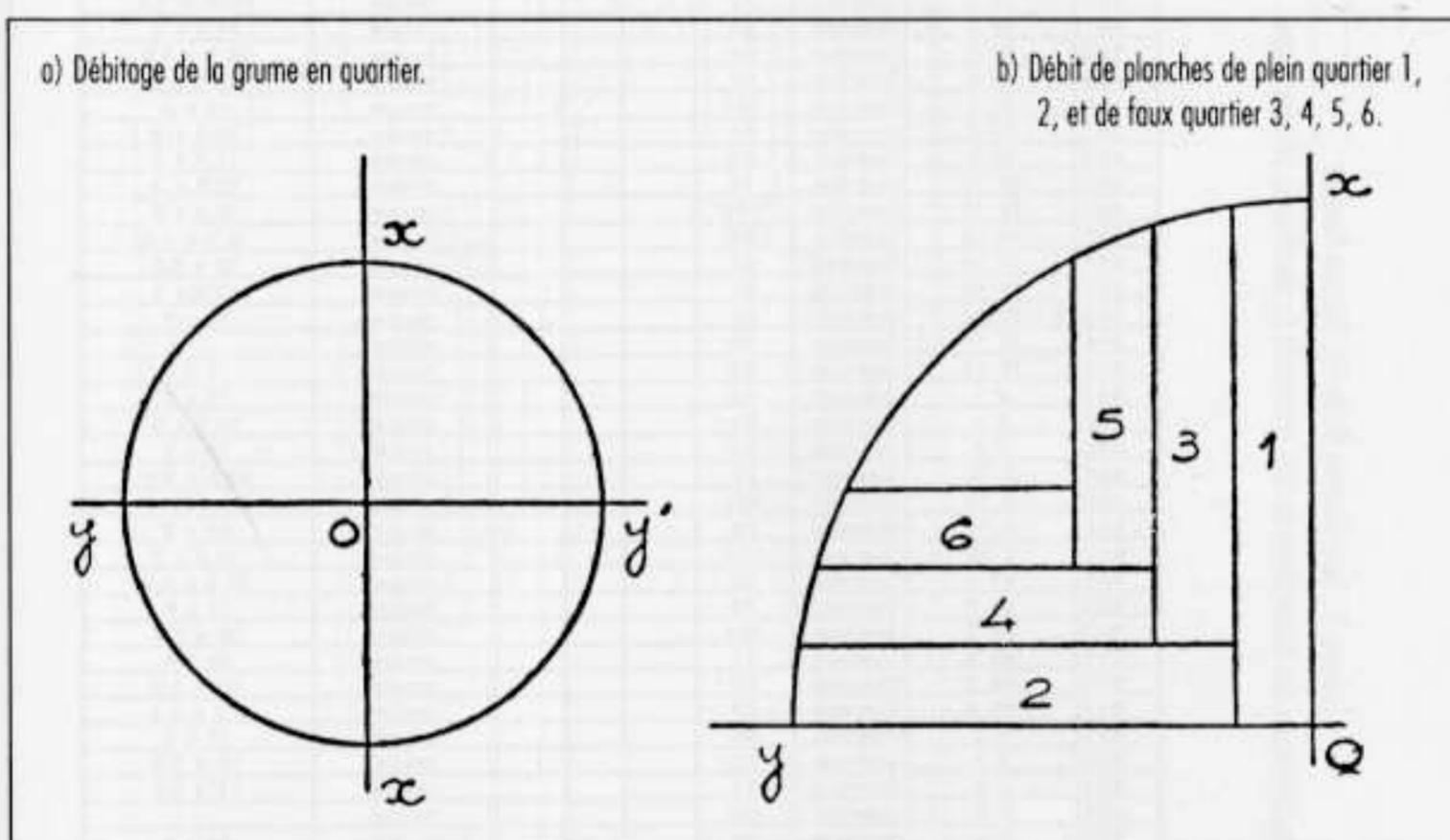


Figure 10 : Mode de débitage sur quartier.

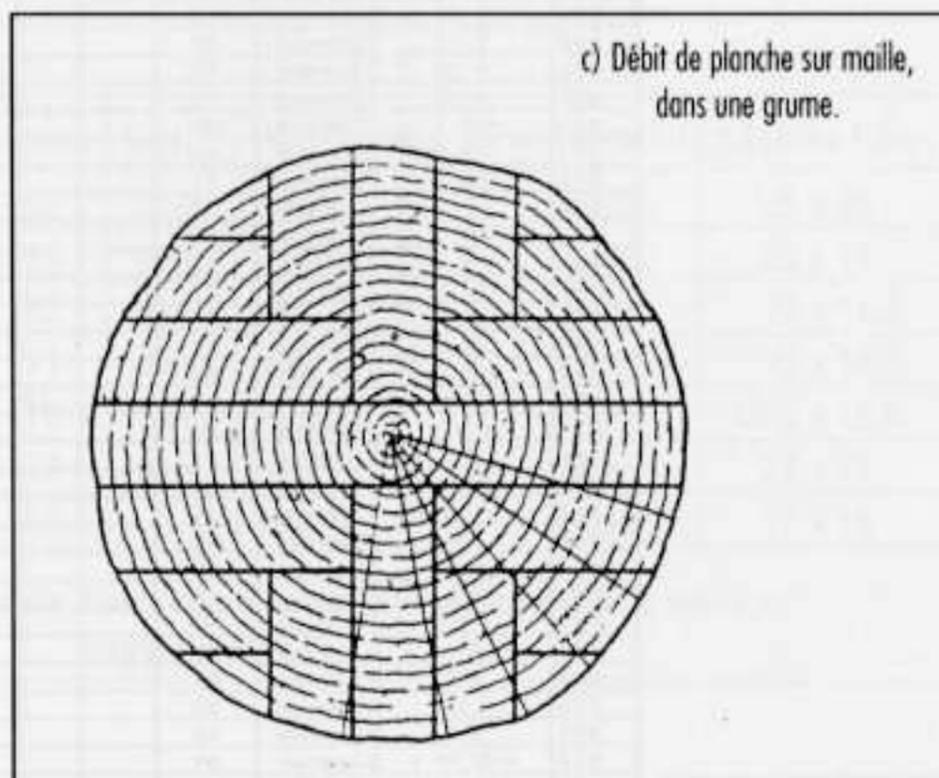
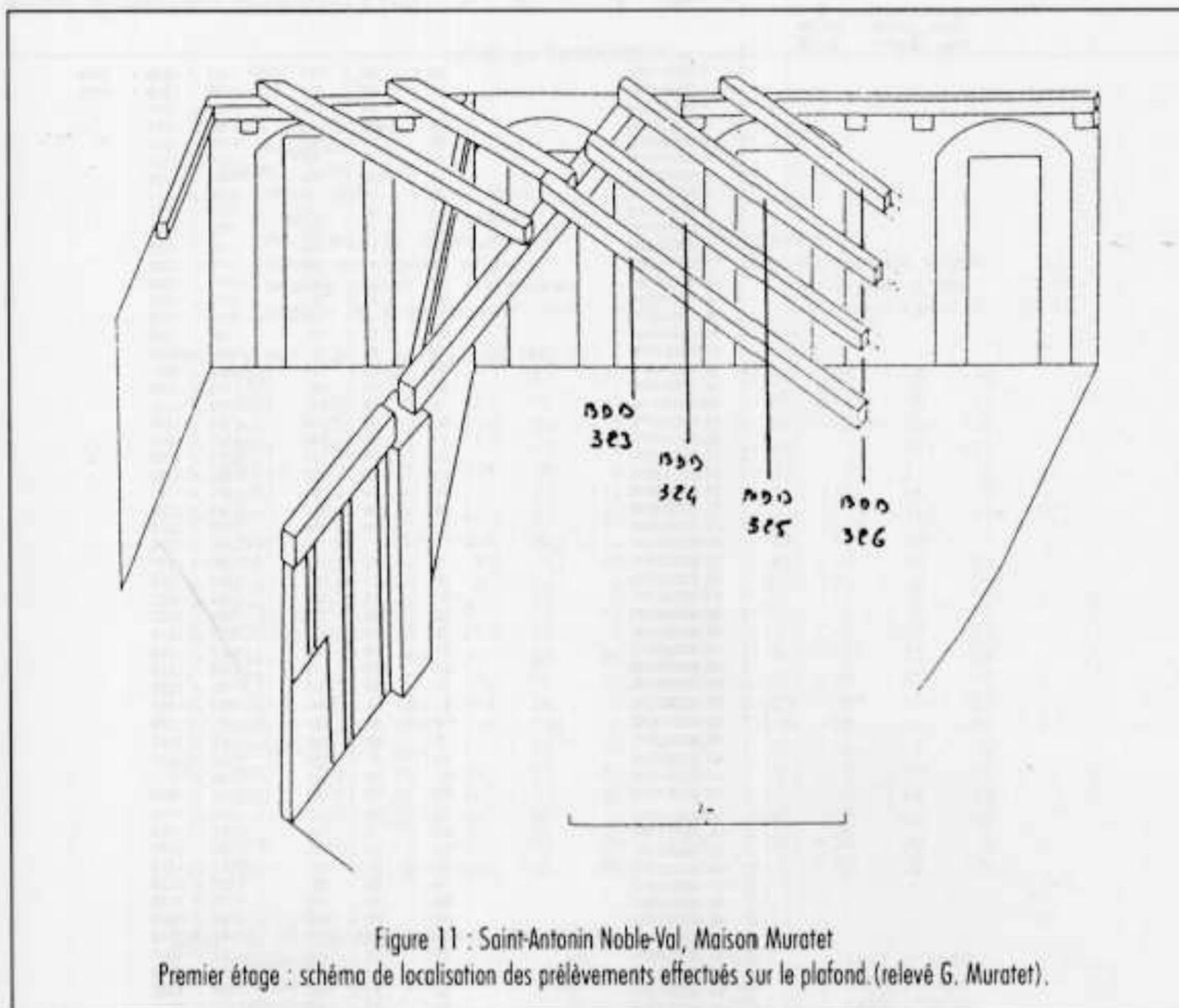


Tableau 3 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet
Caractéristiques des échantillons de bois provenant du plancher du premier étage.

BDO	échantillons	essence	cernes	cam	sub	mas	prélèvements	mesures (cm)
495	III 1	Quercus	47				coupe	13 x 3
496	II 2	Quercus	97				coupe	20 x 3
498	IV 2	Quercus	51				coupe	19,5 x 3,5
499	IV	Quercus	94				coupe	35,6 x 3,5
500	IV 11	Quercus	80				coupe	32 x 3
501	III 15	Quercus	33				coupe	10 x 3
502	II 19	Quercus	111				coupe	13 x 3,5
503	III 13	Quercus	131				coupe	36 x 3,5
504	II 26	Quercus	NM				coupe	
505	X	Quercus	79				coupe	25 x 3
506	II 25	Quercus	154		7mm		coupe	25,5 x 5
509	VIII	Quercus	116				coupe	36 x 3
511	III 3	Quercus	35				coupe	25 x 3
571	III 3	Quercus	NM				coupe	
572	III 4	Quercus	NM				coupe	
573	III 5	Quercus	NM				coupe	
574	III 6	Quercus	51				coupe	11,2 x 2,2
575	III 7	Quercus	NM				coupe	
576	III 12	Quercus	59				coupe	16 x 3,5
577	III 13	Quercus	26				coupe	10 x 3
578	III 14	Quercus	50				coupe	26 x 3,5
579	III 16	Quercus	119				coupe	43 x 3,2
580	III 17	Quercus	52				coupe	28,5 x 3,5
581	III 18	Quercus	35				coupe	30,5 x 3,5
582	III 19	Quercus	55				coupe	16 x 3,3
583	III 20	Quercus	53				coupe	16,5 x 3,2
584	III 21	Quercus	57				coupe	28 x 3
585	IV 2	Quercus	60				coupe	
586	IV 3	Quercus	79				coupe	1905 x 3,5
587	IV 4	Quercus	63				coupe	24,5 x 3
588	IV 5	Quercus	94				coupe	36,5 x 3,6
589	IV 6	Quercus	96				coupe	15 x 3,5
590	IV 7	Quercus	131				coupe	42 x 3
591	IV 8	Quercus	64				coupe	15,5 x 3
592	IV 9	Quercus	33				coupe	15,5 x 3
593	IV 10	Quercus	16				coupe	12,5 x 3
594	IV 12	Quercus	115				coupe	12,5 x 3
595	IV 13	Quercus	62				coupe	18,5 x 3,5
596	IV 14	Quercus	83				coupe	32 x 3,2
597	IV 15	Quercus	51				coupe	13,5 x 3
598	IV 16	Quercus	22				coupe	20 x 3
599	IV 17	Quercus	30				coupe	
600	IV 18	Quercus	26				coupe	16 x 4
601	V 1	Quercus	40				coupe	16 x 3
602	V 1	Quercus	20				coupe	13,5 x 3
603	V 9	Quercus	63				coupe	18 x 3
604	V 12	Quercus	27				coupe	23,5 x 2,5
605	V 13	Quercus	NM				coupe	
606	V 14	Quercus	59				coupe	24 x 3
607	V 15	Quercus	115				coupe	15,5 x 3
608	VII 1	Quercus	82				coupe	32,5 x 3,5
609	VII 2	Quercus	32				coupe	17 x 4
610	VII 3	Quercus	NM				coupe	32 x 2,5
611	VIII 4	Quercus	71				coupe	34 x 4
612	VIII 5	Quercus	65				coupe	23 x 3,5
613	VIII 6	Quercus	38				coupe	9,5 x 3,1
621	V 2	Quercus	45				coupe	16 x 3
622	V 3	Quercus	29				coupe	15 x 3,5
623	V 4	Quercus	44				coupe	18 x 3,5
624	V 5	Quercus	NM				coupe	
625	V 6	Quercus	46				coupe	24 x 3
626	V 7	Quercus	102				coupe	14,5 x 3
627	V 8	Quercus	36				coupe	16 x 3
628	V 9	Quercus	42				coupe	24 x 3
629	V 10	Quercus	66				coupe	26 x 3,5
630	V 11	Quercus	35				coupe	27 x 3
631	V 12	Quercus	53				coupe	28 x 4
632	V 13	Quercus	63				coupe	24 x 3
633	VIII 1	Quercus	NM				coupe	23 x 3
634	VIII 2	Quercus	53				coupe	13,5 x 2,5
635	VIII 4	Quercus	71				coupe	13,5 x 2,5
636	VIII 5	Quercus	78				coupe	13 x 2,5
637	VIII 6	Quercus	24				coupe	17 x 3
638	VIII 7	Quercus	88				coupe	11,5 x 3
639	IX 2	Quercus	51				coupe	22 x 3,5
640	IX 3	Quercus	87				coupe	15 x 3
641	IX 4	Quercus	72				coupe	24 x 3
642	IX 5	Quercus	52				coupe	22 x 4
663	I 16	Quercus	41	C	18		coupe	24 x 4,5
664	II 17	Quercus	51				coupe	13 x 3
665	X 3	Quercus	61				coupe	25 x 3
666	XI 10	Quercus	51				coupe	25 x 3
667	II 12	Quercus	39				coupe	16 x 2,5
668	X 4	Quercus	45				coupe	18,5 x 2,5
669	II 13	Quercus	87				coupe	25 x 3
670	X 6	Quercus	25				coupe	22 x 2,5
671	II 15	Quercus	NM				coupe	14 x 3,5
672	X 1	Quercus	89				coupe	
673	X 2	Quercus	27				coupe	
675	I 15	Quercus	60				coupe	
497	II 1	Quercus	90				coupe	24 x 4,5
614	A/B/ N° 1	Quercus	69				coupe	24 x 18
508	A/B/ N° 2	Quercus	64				coupe	22,5 x 14,5
615	A/B/ N° 3	Quercus	92				coupe	18 x 20

d – le plafond

Six prélèvements ont été réalisés dans le plafond : trois des poutres reposent sur la poutre maîtresse (BDD 323, 324, 325), une sur le linteau de la fenêtre (BDD 326), deux sont encastrées dans le mur de la tour (BDD 662, 661), la dernière porte des marques de réutilisation. L'ensemble du plafond n'a pas été relevé. Les deux dernières poutres ne sont pas mentionnées sur la figure 11.



BDD	Échantillons	Essence	Cernes	Cam.	Aub.	Mœ	Prélèvements	mesures (cm)
327	poutre plafond	Quercus	62	non	6 nm	M	coupe	35 x 26
326	poutre plafond	Quercus	58	non	non	M	coupe	25 x 14
325	poutre plafond	Quercus	67	non	non	M(nm)	coupe	22 x 16,5
324	poutre plafond	Quercus	71	non	non	M	coupe	22 x 16,5
323	poutre plafond	Quercus	70	non	non		coupe	19,5 x 16,5
662	poutre plafond	Quercus	73	non	7 0	M	coupe	24 x 17
661	poutre plafond	Quercus	53	C	non	M	coupe	17 x 18

Tableau 4 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet. Caractéristiques des échantillons de bois provenant du plafond.

MAISON MURATET MHQ
 Moyenne
 ESP CHEME LOM 155
 ORI 1098 TER 1252
 Comp 85 individus
 Puissance de la moyenne 33.9
 Début du segment signé 4
 Nombre global de signatures 88
 Nombre de signatures à 90% 37

Valeurs Naitelain de MAISON MURATET MHQ

(1098)	-04	-10	6/	30	*	-2/	-0*	12*	-20	-5
(1106)*	29	18/	-24	-28	1	10	18/	-10/	-19	-8
(1118)	-7/	6	19*	-20*	16	/	-15	2	-5	-12
(1128)	2/	-13/	9/	-9	-8	/	12/	-33/	-10/	45*
(1138)/	10	17/	-34/	8	14		42	20/	-8	11
(1148)*	-30*	22*	-22/	19	27	*	-37*	37*	-31*	28*
(1158)*	5	18*	-22*	30*	-30		-17	11	12	4/
(1168)*	29/	7	14/	-19/	14	/	-16	-2	15/	-8*
(1178)*	13	6	-11	10*	-32		-13	-16/	30/	-11/
(1188)*	30	22	-4/	34*	-38	*	32/	4/	-17*	30*
(1198)	-16*	-74*	68/	-3	11	*	-28	-10/	17*	-24
(1208)	18	20/	-20*	19/	-7		15*	-37/	19/	-17/
(1218)	24/	-15/	10	0	-22	*	19	7/	-16	-6
(1228)	21	8/	-22	-3/	24	/	0	7/	-42	-15/
(1238)	12/	-13	16	-13	-12	/	20*	-16/	16*	-33/
(1248)/	3	1	-65	-9	5					0

cernes/années
 Fin du segment signé 151
 taux global 59.58
 taux relatif 42.08

Comp de MAISON MURATET MHQ (CHEME)

C 1: 800613HQ	92	1	60	/	151	1234	1157	/	1248	1273
C 2: 800614HQ	69	1	83	/	151	1231	1180	/	1248	1270
C 3: 800506HQ	64		67	/	130		1164	/	1227	
C 4: 800505HQ	79		66	/	144		1163	/	1241	
C 5: 800509HQ	85		61	/	145		1158	/	1242	
C 6: 800405HQ	47		18	/	64		1115	/	1161	
C 7: 800501HQ	33		100	/	132		1197	/	1229	
C 8: 800620HQ	78		37	/	114		1134	/	1211	
C 9: 800582HQ	55		90	/	134		1177	/	1231	
C 10: 800579HQ	119		10	/	128		1107	/	1225	
C 11: 800578HQ	50		70	/	128		1176	/	1225	
C 12: 800583HQ	53		79	/	131		1176	/	1228	
C 13: 800502HQ	111		22	/	132		1119	/	1229	
C 14: 800500HQ	90		12	/	101		1109	/	1198	
C 15: 800503HQ	131		2	/	132		1099	/	1229	
C 16: 800499HQ	94		33	/	126		1130	/	1223	
C 17: 800628HQ	42		90	/	131		1187	/	1228	
C 18: 800599HQ	30		105	/	134		1202	/	1231	
C 19: 800672HQ	89		43	/	131		1140	/	1228	
C 20: 800507HQ	116		18	/	133		1115	/	1230	
C 21: 800497HQ	90		50	/	139		1147	/	1236	
C 22: 800406HQ	97		50	/	146		1147	/	1243	
C 23: 800602HQ	20		114	/	133		1211	/	1230	
C 24: 800632HQ	63		93	/	155		1190	/	1252	
C 25: 800598HQ	22		73	/	94		1170	/	1191	
C 26: 800598HQ	36		96	/	131		1193	/	1228	
C 27: 800635HQ	71		78	/	148		1175	/	1245	
C 28: 800647HQ	*		*	/	*		1159	/	1209	
C 29: 800677HQ	70		102	/	140		1196	/	1237	
C 30: 800629HQ	54		67	/	132		1164	/	1229	
C 31: 800589HQ	67		62	/	128		1159	/	1225	
C 32: 800585HQ	60		96	/	155		1193	/	1252	
C 33: 800613HQ	38		80	/	117		1177	/	1214	
C 34: 800498HQ	51		46	/	96		1143	/	1193	
C 35: 800591HQ	64		53	/	116		1150	/	1213	
C 36: 800630HQ	35		93	/	127		1190	/	1224	
C 37: 800639HQ	51		96	/	145		1193	/	1243	
C 38: 800626HQ	102		30	/	131		1127	/	1228	
C 39: 800636HQ	78		68	/	145		1165	/	1242	
C 40: 800634HQ	53		71	/	123		1156	/	1220	
C 41: 800642HQ	52		95	/	146		1192	/	1243	
C 42: 800640HQ	87		52	/	138		1149	/	1235	
C 43: 800622HQ	29		53	/	81		1150	/	1176	
C 44: 800621HQ	45		2	/	46		1099	/	1143	
C 45: 800631HQ	53		83	/	135		1180	/	1232	
C 46: 800641HQ	72		54	/	125		1151	/	1222	
C 47: 800623HQ	44		88	/	131		1185	/	1228	
C 48: 800638HQ	88		32	/	119		1129	/	1216	
C 49: 800625HQ	46		95	/	140		1192	/	1237	
C 50: 800627HQ	36		87	/	122		1184	/	1219	
C 51: 800586HQ	79		34	/	112		1131	/	1209	
C 52: 800607HQ	115		8	/	122		1105	/	1219	
C 53: 800612HQ	65		71	/	135		1168	/	1232	
C 54: 800606HQ	59		77	/	135		1174	/	1232	
C 55: 800603HQ	63		65	/	127		1162	/	1224	
C 56: 800601HQ	40		2	/	41		1099	/	1138	
C 57: 800608HQ	82		22	/	103		1119	/	1200	
C 58: 800589HQ	96		32	/	127		1129	/	1224	
C 59: 800611HQ	71		56	/	126		1153	/	1223	
C 60: 800587HQ	63		50	/	112		1147	/	1209	
C 61: 800609HQ	32		47	/	78		1144	/	1175	
C 62: 800590HQ	131		1	/	131		1098	/	1228	
C 63: 800592HQ	33		107	/	139		1204	/	1236	
C 64: 800581HQ	35		98	/	132		1195	/	1229	
C 65: 800596HQ	83		56	/	138		1153	/	1235	
C 66: 800595HQ	62		58	/	119		1155	/	1216	
C 67: 800588HQ	94		37	/	130		1134	/	1227	
C 68: 800597HQ	51		78	/	128		1175	/	1225	
C 69: 800584HQ	57		84	/	140		1181	/	1237	
C 70: 800576HQ	59		65	/	123		1162	/	1220	
C 71: 800604HQ	27		88	/	114		1185	/	1211	
C 72: 800673HQ	27		119	/	145		1216	/	1242	
C 73: 800327HQ	62	1	72	/	133		1169	/	1230	
C 74: 800662HQ	73	1	59	/	131	1225	1156	/	1228	1264
C 75: 800323HQ	70		79	/	148		1176	/	1245	
C 76: 800324HQ	71		56	/	126		1153	/	1223	
C 77: 800325HQ	67		59	/	125		1156	/	1222	
C 78: 800326HQ	58		72	/	129		1169	/	1226	
C 79: 800322HQ	15		79	/	93		1176	/	1190	
C 80: 800321HQ	23		103	/	125		1200	/	1222	
C 81: 800320HQ	56		89	/	144	1234	1186	/	1241	1273
C 82: 800319HQ	32		74	/	105		1171	/	1202	
C 83: 800318HQ	27		68	/	94		1185	/	1191	
C 84: 800313HQ	38		114	/	151	1232	1211	/	1248	1271
C 85: 800311HQ	60		75	/	134		1172	/	1231	

Figure 12 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet, première séquence dendrochronologique (1098-1252). La majorité des échantillons de cette demeure sont contemporains. Nous sommes en présence soit d'un ensemble architectural qui a très peu évolué dans le temps, ou bien le taux de réutilisation bois est élevé.

III - 2 Synchronisation et datation des échantillons

III - 2 - 1 Synchronisations des échantillons

124 échantillons de chêne ont été étudiés sur l'ensemble de la demeure, 94 ont été datés, formant deux séquences chronologiques. La première de 155 ans : 1098–1252 (Fig.12) regroupe 85 échantillons, la seconde de 220 ans : 1325–1544 (Fig.13) regroupe 9 échantillons. Les datations ont été obtenues en comparaison avec la courbe de référence en dendrochronologie pour le Bassin Aquitain (12).

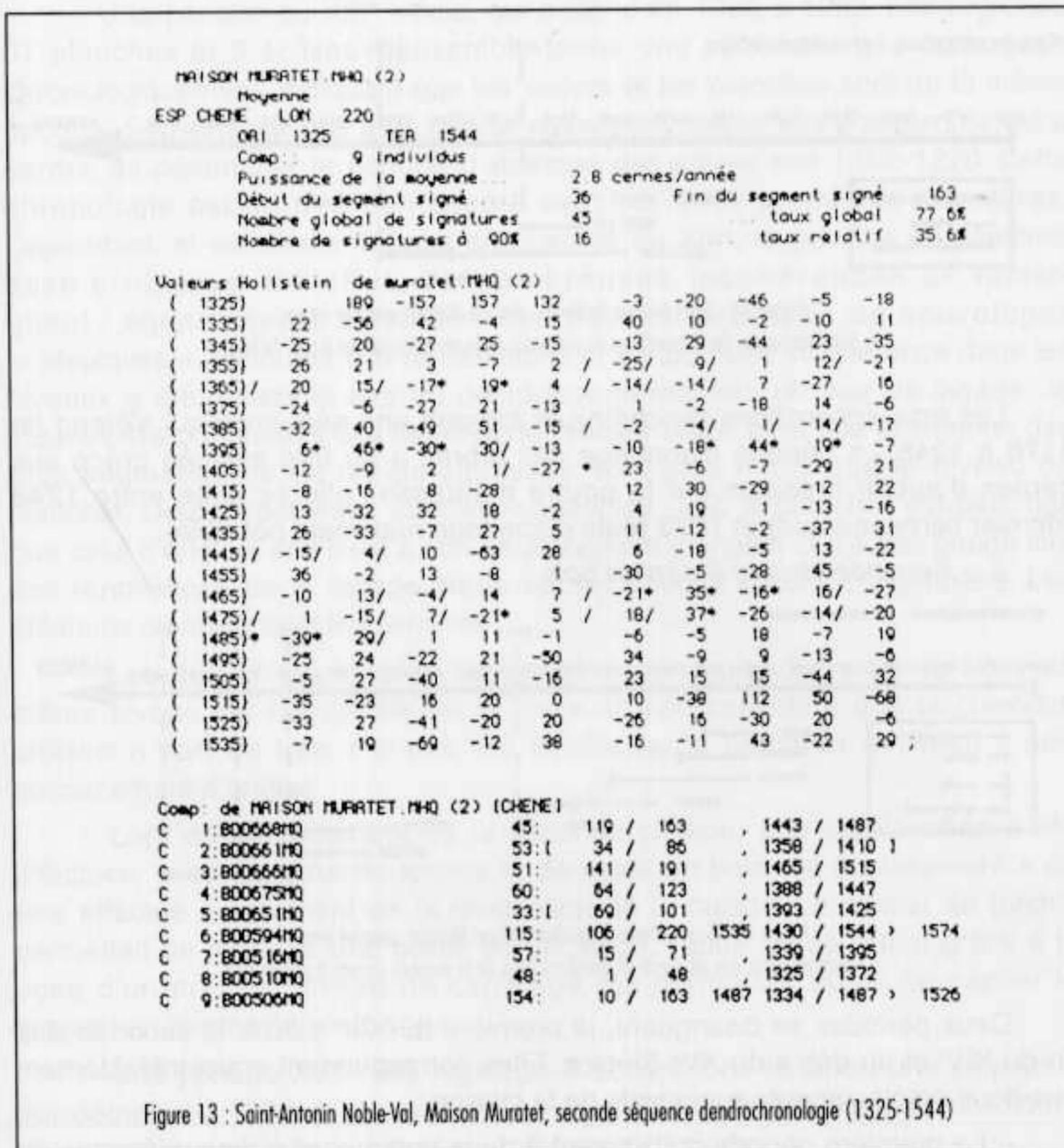


Figure 13 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet, seconde séquence dendrochronologie (1325-1544)

III - 2 - 2 Chronologie des différentes structures.

Avant d'exposer les résultats, il est nécessaire de rappeler deux définitions :

Le cambium : celui-ci se définit comme l'assise génératrice immédiatement placée sous l'écorce. Lorsqu'il est présent, il permet de donner la date d'abattage des arbres utilisés.

– Les cernes d'aubier : par opposition au bois de cœur, qui, lui est mort, les cernes d'aubier se définissent comme la partie vivante d'un tronc ou des branches. Le nombre de cernes d'aubier est relativement constant, dans la mesure où à partir d'un certain nombre d'années, lorsqu'un cerne d'aubier est élaboré, le plus ancien se transforme en bois de cœur. Actuellement, pour un bois de chêne, le nombre de cernes d'aubier constant est estimé à 25 + 15 ans (13). Cette estimation permet de donner une fourchette chronologique pour la date d'abattage des arbres.

a – Première cloison à pan de bois

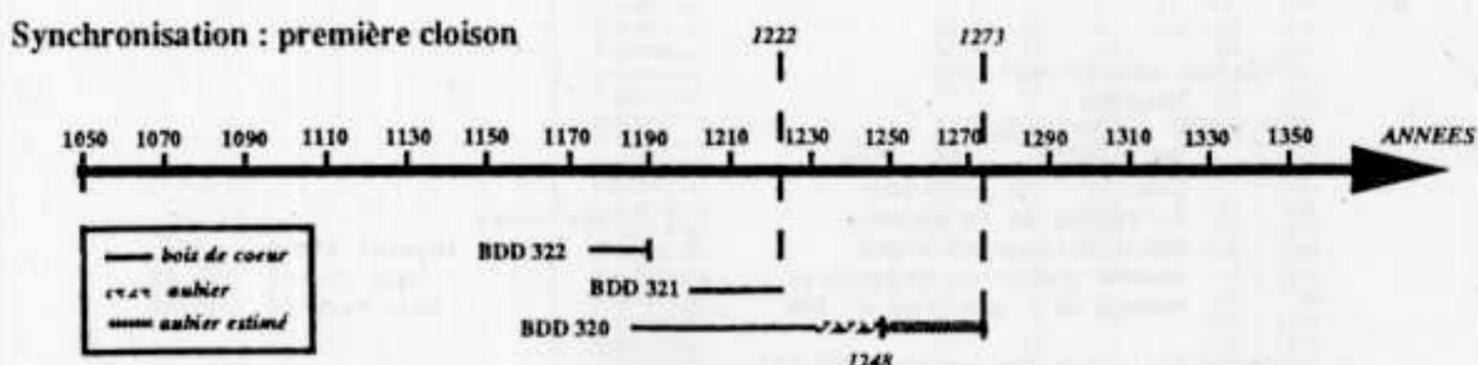


Figure 14 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet, premier étage.
 Synchronisation des échantillons de bois issus de la première cloison à pan de bois

Les trois échantillons synchronisés forment une séquence qui s'étend de 1176 à 1248. La période d'abattage des arbres a pu être estimée grâce aux cernes d'aubier présents sur la poutre maîtresse ; elle se situe entre 1248 (dernier cerne mesuré) et 1273 (date d'abattage maximale possible)

b – Seconde cloison à pan de bois

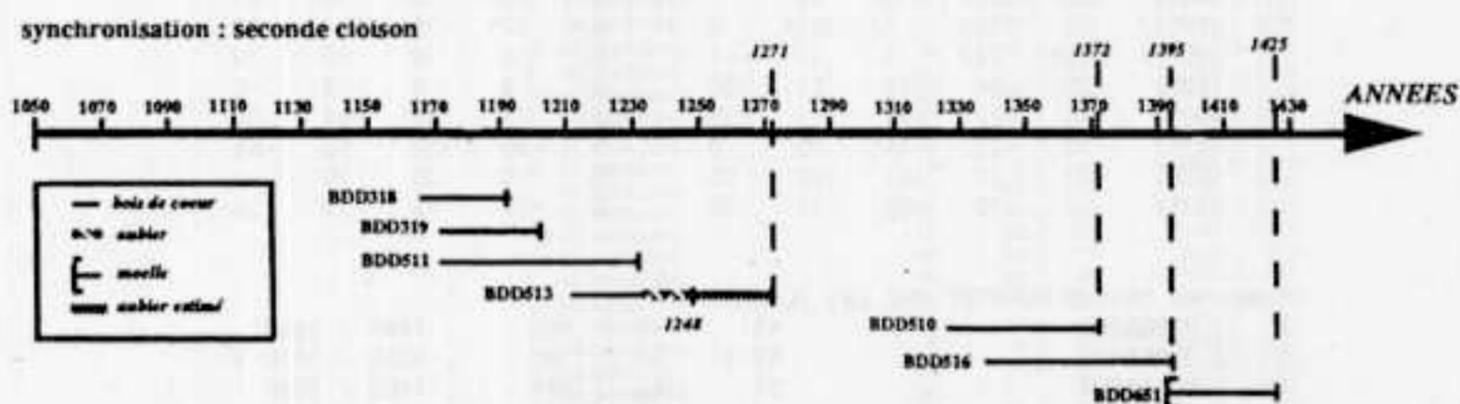


Figure 15 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet, premier étage.
 Synchronisation des différents échantillons issus de la seconde cloison à pan de bois

Deux périodes se distinguent, la première au XIII^e siècle, la seconde à la fin du XIV^e et au début du XV^e Siècles. Elles correspondent vraisemblablement aux deux emplacements successifs de la cloison

– La première période correspond à deux poteaux et à deux éléments de torchis ; la séquence obtenue s'étend de 1165 à 1248. Les cernes d'aubier présents ont permis de déterminer la période d'abattage : 1248–1271.

– La seconde période regroupe la sablière, un des poteaux et un élément de torchis. La séquence chronologique s'étend de 1327 à 1425. L'absence d'aubier ne permet pas de donner une date précise, nous pouvons dire, néanmoins que le déplacement n'a pu être effectué avant 1425, date du dernier cerne mesuré.

Les éléments du XIII^e siècle correspondent à l'emplacement d'origine, ceux du XV^e siècle donnent un terminus antequem pour le déplacement de la cloison, qui fut démontée et remontée avec ajout d'éléments en bois et réfection du torchis.

c – Le plancher

Sur les 95 échantillons étudiés, 76 ont été synchronisés et datés. La séquence obtenue, longue de 446 ans, débute en 1098 et se termine en 1544. Deux périodes chronologiques se dégagent nettement :

– Une période au XIII^e siècle, qui s'étend de 1098 à 1252. Elle regroupe 67 planches et 3 solives. L'ensemble forme une séquence très homogène chronologiquement, indiquant que les solives et les planches sont de la même époque. Seules deux des trois solives possèdent des cernes d'aubier, ce qui a permis de déterminer la période d'abattage des arbres soit 1252-1270. Cette chronologie est en très bon accord avec les deux premières structures. Cependant, si les éléments sont en majorité du XIII^e, la position du plancher pose problème. En effet, de nombreuses incohérences se remarquent : agencements aléatoires des travées, présence de bouvetages « atypiques », indiquant des réutilisations et surtout, une incohérence dans les niveaux a été observée lors du décrépissage intérieur du mur de façade : le support des banquettes des fenêtres du premier étage ainsi que le sommet des arcs segmentaires du rez-de-chaussée sont plus hauts que le niveau du plancher. Deux hypothèses sont envisageables : soit le plancher est plus bas que celui d'origine, soit il est à son emplacement d'origine et n'a pas bougé lors des rénovations de la façade. Nous optons pour la seconde hypothèse. Les éléments du choix sont les suivants :

– Les deux cloisons sont supportées par le plancher, qui se situe au même niveau sur l'ensemble de la pièce. Si l'on considère que la première cloison à pan de bois n'a pas été déplacée, le plancher est bien à son emplacement d'origine.

– Lors du déplacement de la seconde cloison, une surélévation a été effectuée, avec un ajout de torchis et de cales en bois. Ce déplacement a dû être effectué au moment de la rénovation de la façade. Le niveau de torchis permettait de rattraper une partie du décalage, l'autre partie l'étant grâce à la pose d'un premier niveau de carrelage qui permettait aussi de cacher le support en torchis de la cloison.

– Une période XVI^e : elle regroupe 5 échantillons et forme une séquence qui débute en 1334 et se termine en 1544. Le plancher était donc encore découvert au cours de la première moitié du XVI^e siècle.

Certaines planches datant de la seconde moitié du XVI^e siècle, la pose du premier niveau de carrelage ainsi que les rénovations de la façade n'ont pu être effectuées avant cette période.

L'ensemble des poutres du plafond ont été datées. Deux périodes chronologiques apparaissent, la première au XIII^e siècle, la seconde au XV^e siècle.

d – Synchronisation du plafond

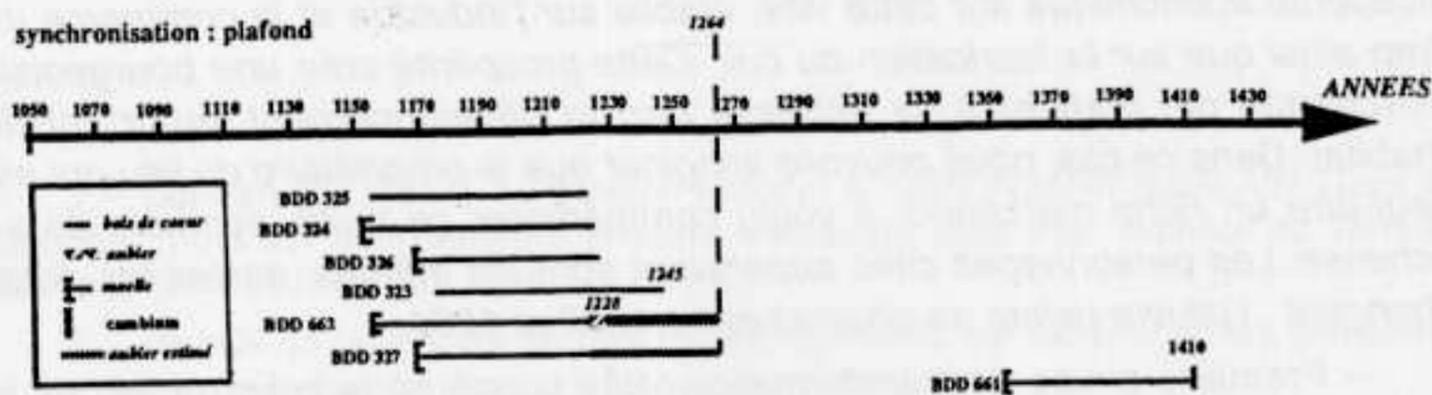


Figure 17 : Saint-Antonin Noble-Val, Maison Muratet
Synchronisation des différents échantillons provenant du plafond.

– Première période : elle regroupe 6 échantillons, dont la poutre maîtresse dans laquelle venait s'encaster la cloison déplacée. Elle forme une séquence allant de 1156 à 1245. Deux des poutres possèdent de l'aubier, l'estimation pour la période d'abattage donne 1245 – 1264.

– Seconde période : celle-ci se compose d'une seule poutre, qui possède un cambium nous donnant ainsi la date d'abattage de l'arbre : 1410. Cette poutre est encadrée dans le mur de la tour, ce qui permet d'avancer une date relativement précise pour la construction de celle-ci : 1410. Cette tour dessert un ensemble de salles, dont une possède un très beau plafond peint à la française qui est ordinairement daté du XV^e siècle. Ce dernier fera l'objet d'une étude particulière. La datation obtenue n'est donc pas anachronique avec les données de l'architecture.

III – 3 Discussion sur la chronologie de l'édifice

La chronologie de cet édifice est très cohérente. Trois périodes se dégagent : une phase de construction et deux phases de transformations.

– Phase de construction : toutes les datations obtenues sur l'ensemble des structures sont situées au XIII^e siècle. Aucun des échantillons n'a été, semble-t-il, réutilisé. Ce point met en évidence l'absence de structures en bois antérieures. La datation des éléments en bois établit donc la chronologie de l'architecture en pierre et donne la date de construction de cette partie de l'édifice. Les bois utilisés dans les deux cloisons, le plancher et le plafond, ont vraisemblablement été abattus au même moment, la période d'abattage obtenue en regroupant la totalité des cernes d'aubier présents sur les bois de l'ensemble des structures donne une fourchette relativement précise : **1252** (dernier cerne obtenu sur le plancher) et **1264** (date maximale possible d'abattage des arbres utilisés pour les poutres du plafond).

Cette datation est plus tardive que la datation annoncée. Elle situe la peinture après la mort de Raymond VII de Toulouse. Il est possible d'avancer l'hypothèse : en 1229, le traité de Paris entre le roi de France (Louis IX) et le comte de Toulouse (Raymond VII), reconnaît que le Quercy appartient au comte de Toulouse. En 1259, par ce traité de Paris, Saint Louis abandonne le Périgord et le Quercy aux Anglais (Henri III). Ce traité met fin aux luttes incessantes et permet aux populations de la région de vivre en paix jusqu'à la

guerre de Cent Ans. Cette paix a pour conséquence d'établir une période de prospérité économique sur cette ville, établie sur l'industrie et le commerce du drap ainsi que sur la fabrication du cuir. Cette prospérité créa une bourgeoisie marchande qui manifesta sa richesse par un développement important de l'habitat. Dans ce cas, nous pouvons imaginer que le propriétaire du lieu qui est peut-être un riche marchand, a voulu commémorer ce traité, symbole de sa richesse. Les personnages cités auparavant sont les mêmes, seules les dates changent : l'œuvre peinte se situerait entre 1259 et 1264.

– Première phase de transformation : Elle concerne la construction de la tour, que nous situons à partir de **1410**. Cette datation est en accord avec les décors architecturaux présents sur la porte et les petites fenêtres donnant sur la cour intérieure : arcs en accolades. Ce style est placé traditionnellement dans la première moitié du XV^e siècle. Il est possible qu'au même moment des réfections ont été réalisées sur le plancher.

– Seconde phase de transformation : Elle concerne la façade : au rez-de-chaussée, deux des trois arcs brisés sont transformés en arcs segmentaires; au premier étage, les baies géminées sont transformées en croisées. A partir des datations obtenues sur le plancher et des décalages de niveaux observés, ces transformations ont été effectuées à la fin de la première moitié du XVI^e siècle. Cette datation est plus tardive que celle attendue. D'ordinaire, ce type de transformation, très courante sur les édifices de Saint-Antonin (2), était placé à la fin du XV^e – début XVI^e siècles. Nous connaissons pour les fenêtres le principe qui est utilisé : Les piedroits d'origine sont généralement conservés, seuls les clavaux des arcs sont retaillés pour être dressés (cette opération est visible sur l'actuelle porte-fenêtre à l'extrémité droite du 2^e niveau); la colonnette centrale est remplacée par un meneau auquel s'ajoute un croisillon fixé latéralement à la maçonnerie dans des encoches pratiquées juste au dessous des anciennes impostes.



En résumé, la chronologie établie à partir de l'étude architecturale et de l'analyse iconographique doit être modifiée. La construction se placerait au début de la seconde moitié du XIII^e siècle, entre 1259 et 1264, avec peut-être une construction antérieure beaucoup moins importante. La construction de la tour se placerait à partir de 1410 et la transformation de la façade à la fin de la première moitié du XVI^e siècle.

Cette chronologie montre que les évolutions architecturales arrivent avec un certain décalage dans les provinces. La datation obtenue sur le support de la peinture murale donne un cadre chronologique relativement précis permettant d'accéder à une meilleure connaissance des peintures murales de la région.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 – **Loncan B.**, (1987). La maison Muratet à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn et Garonne), note sur une demeure urbaine médiévale. Bull. Soc. Archéo. du Tarn et Garonne, Tome CXII, pp 107 - 136.
- 2 – Travaux de l'inventaire de Midi Pyrénées, menés sur l'ensemble des demeures de Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn et Garonne.
- 3 – Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e - XIV^e siècles en Midi-Pyrénées (1990). Musée des Augustins, Toulouse, P. 65.
- 4 – **Scelles M.** (1989). La maison romane de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn et Garonne). Mémoire de la Société Archéologique du Midi de la France. Tome XLIX, 119 p.
- 5 – **Dumay G.** (1880). Le costume au Moyen-Age d'après les sceaux, Paris, 143 p.
- 6 – **Enaut F.** (1968). Peintures murales découvertes dans une dépendance de la cathédrale du Puy en Velay (Haute Loire), problèmes d'interprétation. Dans les monuments de la France, Vol 4, pp 31 - 76.
- 7 – **Deschamps P., Thibout M.** (1951). La peinture murale en France. Le Haut Moyen-Age et l'époque Romane, Edit. Histoire de l'Art, Paris, 181 p.
- 8 – Reproduit dans **Gelis-Didot P., Laffilée H.**, la peinture décorative en France du XI^e au XVI^e siècles, 2^eme Ed, pl 33.
- 9 – **Pradalier - Schlumberger M.** (1985), Cordes. Dans Congrès d'Albigeois, Paris, 245 p.
- 10 – **Neveu J.** (1986). La tour d'Arles. Bull.Soc. Arch. Tarn et Garonne, Tome CXI, pp 127-131.
- 11 – Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France (1991), Tome LI, séance du 5 février pp 257-260.
- 12 – **Szepertyski B.** (1994), Physique appliquée à l'archéologie : intercomparaison de méthodes de datation et recherche de précision : thermoluminescence et dendrochronologie, Thèse de l'Université Michel de Montaigne . Bordeaux III. Soutenance prévue début 1994.
- 13 – **Lambert G., Lavier P., Vincenot S.**, (1988). Pratique de la dendrochronologie. histoire et mesure, III-3, pp 279-308.

